

La partie artistique et musicale n'avait pas été négligée : le festival : «Jeunesse Olympique, «Orestie». «Herakles», le concert du 15 août au cours duquel furent exécutées les œuvres récompensées au concours olympique de musique.

Avant de quitter Berlin, le Président du C. I. O. a adressé ses remerciements au nom de ses collègues au Chancelier du Reich, au Bourgmestre de Berlin, au Président Dr. Lewald, au Vice-Président Secrétaire d'Etat Pfundtner, au Reichssportführer v. Tschammer und Osten et aux Membres du Comité Organisateur.

Tenant à offrir un témoignage spécial de sa reconnaissance au Dr. Carl Diem et à tous ses collaborateurs, le Président du C.I.O. s'est rendu dans les bureaux remercier en particulier chacun de ceux qui avaient participé au travail d'organisation et a adressé également des remerciements pour leur coopération aux Comités Olympiques et aux Fédérations Internationales.

Après la cérémonie de clôture, le Chancelier a fait parvenir au Président du C.I.O. la lettre suivante :

Le Chancelier du Reich

Berlin, le 16 août 1936.

Très honoré Monsieur le Président,

Les Jeux de la XIème Olympiade ont pris fin et je me sens pressé de vous exprimer, à vous et au Comité International Olympique, mes remerciements personnels et ceux du Peuple Allemand pour l'admirable travail et l'effort considérable qui furent les vôtres et qui ont eu pour résultat l'heureux succès des Jeux, Notre reconnaissance toute spéciale et nos remerciements les plus sincères vont aux concurrents et aux concurrentes du monde entier, dont les merveilleux

exploits ont suscité notre vive admiration et dont les noms vivront dans l'histoire des sports. J'espère que les Jeux Olympiques de Berlin auront contribué à l'essor de l'idéal olympique et aideront ainsi à établir des ponts entre les nations.

C'est avec cet espoir que je vous prie de croire, M. le Président, à mes sentiments dévoués.

(signé) : A. Hitler

A S. E. M. le Président
du Comité International Olympique
le Comte de Baillet-Latour.

Le Président :
Baillet-Latour.

Le Secrétaire
A. Berdez.

6. — **Décision du Jury d'Honneur.**

A la suite du départ de l'équipe du Pérou et de la réception de la lettre adressée au C.I.O. par le Président de la Délégation Olympique du Pérou. le Jury d'Honneur a fait une enquête sur les raisons qui ont motivé ce départ. Il estime que peut-être cette décision a été prise à la suite de malentendus et d'une ignorance coupable des règlements, mais regrette cette attitude qu'il qualifie d'antisportive de la part des joueurs de football, parce que les athlètes doivent se soumettre aux décisions des jurys quelque injustes qu'elles puissent leur paraître, et blâmable de la part de l'équipe toute entière, parce qu'elle implique à tort dans ce te affaire la responsabilité du C.I.O. et du Comité Organisateur Allemand qui ne sont ni l'un ni l'autre qualifiés pour intervenir dans les décisions prises par les jurys d'appel des fédérations internationales.

Berlin, le 13 août 1936.

